



Évreux, le 17 avril 2015

## SECURITE ROUTIERE Relais motard – 24 Heures du Mans moto

### Le préfet communique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, on déplore, sur les routes de l'Eure, 10 tués, 73 accidents et 83 blessés (*chiffres provisoires arrêtés au 13/04/2015*).

**Les usagers des deux-roues motorisés représentent 50% des victimes des accidents mortels (5 tués).**

Aussi, à l'occasion des «24 Heures du Mans Moto» les 18 et 19 avril prochains, les services de l'État et ses partenaires organisent un «relais motard» sur l'autoroute A28. Cette initiative, mise en place depuis plusieurs années, permet à près d'un millier de motards de bénéficier, sur le trajet du retour, d'une pause réparatrice, conviviale et pédagogique.

Ainsi, à l'issue de la compétition, **le dimanche 19 avril de 10h00 à 23h00**, les motards pourront s'arrêter sur **l'aire du Domaine d'Harcourt**, diffuseur 13. Ce relais sera également accessible depuis le réseau secondaire.

Cette pause sera l'occasion d'échanger entre bénévoles et motards sur la sécurité routière autour d'une boisson ou d'un en-cas. Des intervenants départementaux de sécurité routière ainsi que des motards de la gendarmerie seront présents d'une part, pour dispenser des conseils pour une route plus sûre et d'autre part, pour faire la promotion du port de l'équipement adapté.

Des fauteuils massants seront également mis à la disposition des motards. Pour repartir dans de bonnes conditions de sécurité, ils pourront procéder à des opérations d'entretien courant, telles que regonfler leurs pneumatiques et nettoyer leurs visières. En cas de besoin, un petit outillage pourra leur être prêté.

Pour toujours plus de sécurité, la société d'autoroute ALIS, reconduit la gratuité du péage sur son réseau, afin d'inciter les motards à emprunter le réseau autoroutier, plus sûr que les routes secondaires. L'accès sera donc libre pour les véhicules de classe 5, du vendredi 17 avril à 10h00 au lundi 20 avril à 12h00.

Emmanuel LE ROY, sous-préfet de Bernay, se rendra sur place à 17h30.

La sécurité routière est une priorité pour les services de l'État mais rien ne sera durablement acquis si les conducteurs, y compris les usagers de deux-roues motorisés, ne se convainquent pas des dangers de la route et n'adoptent pas, dans leurs habitudes, les recommandations qui sont régulièrement rappelées et dont le but est de préserver leur intégrité physique et celle des autres usagers de la route.

René Bidal

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35